



DEPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES

DÉPARTEMENT MCC - BUREAU 507 • 28 RUE SAINT-GUILLAUME • 75007 PARIS

Explosion des vols à main armée : *une fois encore, très précisément* prévue par le MCC !

François Haut – fhaut@drmcc.org • Xavier Raufer – xraufer@drmcc.org

Décembre 2008

Décèlement précoce :

En 2007, Le MCC réalisait une importante étude sur les évolutions du Milieu criminel, partant d'un paramètre que nous estimons crucial : celui des « *braquages* » (vols à main armée) bas de gamme, qui nous semblent être un signal fort d'entrée de nouveaux gangs dans la carrière criminelle.

L'importance de cette étude (alors publiée par les *Cahiers de la Sécurité*) a mal été perçue par les médias (semblant découvrir aujourd'hui le phénomène) - et, plus grave encore, par certains officiels du renseignement et de la sécurité, qui semblent peiner un peu à s'extraire d'une culture dépassée du réactif et du rétrospectif.

Cette étude, la voilà. ■

Des bandes délinquantes juvéniles au crime organisé violent

Xavier Raufer – avril 2007

Observons la réalité criminelle.

Intéressons-nous à ce qu'il advient vraiment, aujourd'hui, dans notre pays, sur la scène de la criminalité violente.

Loin des idéologies et du politiquement correct, loin des lubies et des modes agitant l'intelligentsia, loin des logiques administratives et des intérêts catégoriels, loin des préjugés et du superficiel médiatiques, tentons de répondre aussi simplement et clairement que possible à ces questions fondamentales :

- *Qui* sont les criminels aujourd'hui ?
- *D'où* proviennent-ils ?
- *Que* font-ils et pourquoi ?
- *Où* opèrent-ils ?

Partant de tout cela, quelles sont les évolutions plausibles de la criminalité organisée dans notre pays, pour les années à venir ? Ou, pour poser la question autrement, que savons-nous *aujourd'hui* sur le milieu criminel en gestation de la décennie 2010 ? A quoi faut-il que la société se prépare *aujourd'hui*, pour pouvoir affronter dans le proche avenir ce milieu criminel qui émerge ?

Négliger ces questions – en fait, refuser de se les poser – c'est perdre à coup sûr toutes les batailles à venir contre le crime. C'est (pour emprunter cette image aux militaires) préparer la guerre d'hier et non celle de demain. C'est faire preuve de l'aveuglement d'un médecin soignant son patient au petit bonheur, sans diagnostic sérieux, sans examens biologiques ou radiologiques préalables.

Or cet aveuglement n'est aujourd'hui plus de mise, et voici pourquoi.

Toutes les indications provenant des services de renseignement, de douane et de police des pays riverains de la Méditerranée – France, Espagne et Algérie en tête – montrent qu'une alliance existe désormais entre, d'un côté, de puissants producteurs et exporta-

teurs de haschisch du Rif marocain et de l'autre, des cartels colombien de la cocaïne ¹. Avec comme conséquence redoutable que désormais, un nombre croissant de *dealers* de rue proposent à leur clientèle – ce, dans au moins toute l'Europe du Sud - non seulement du haschisch, mais aussi de la cocaïne.

Mesurons bien que, de ce fait, la population de l'aire sud-européenne exposée à l'offre de cocaïne passe en ce moment, sous nos yeux, de quelques centaines de milliers à plus de dix millions d'individus – et pas n'importe quels individus. Les toxicologues constatent en effet que, si l'héroïne attire surtout des marginaux peu ou prou suicidaires, la cocaïne séduit d'abord des jeunes actifs éduqués ; ainsi, les dommages en termes de santé publique, comme les dégâts sociaux, seront énormes - voire la multiplication récente des articles sur la cocaïnomanie sur les lieux de travail.

Voici donc la menace criminelle qui aujourd'hui émerge ; et voici pourquoi l'étude des évolutions réelles de la criminalité violente – celle qui existe et celle qui monte – ne saurait être éludée, sous peine de désastre.

Exposer les évolutions récentes de la criminalité violente en France est l'objet de cette étude.

Qu'observons-nous ces dernières années sur la scène criminelle ? Quels indéniables faits nous remontent-ils du terrain ? Que disent aux criminologues les élus de terrain, les travailleurs sociaux, les services de sécurité des entreprises au contact du public, les policiers, les gendarmes, les pompiers ? Qu'écrit la presse locale – qui, elle, s'intéresse encore à la réalité des faits ?

Qu'une « aristocratie » des bandes juvéniles des cités dites « sensibles » passe à l'heure présente de la délinquance au crime organisé violent. Et que le critère, le baromètre le plus sûr pour avérer d'abord, et suivre ensuite, cette mutation criminelle est celui des vols à main armée, du fait que ces « braquages » sont l'activité criminelle reine, et un incontournable épisode dans la carrière de ceux que la criminologie du XIX^e siècle appelait joliment les « criminels d'habitude ».

Commençons par les faits, pris dans l'actualité.

¹ Voir notamment : « The cocaine traffic route to Europe moving through West Africa », The Boston Globe, 26/03/2007 ; et « La cocaïne poursuit son expansion en France », Reuters, 23/10/2006.

A Fontenay sous Bois (94) et à Aulnay sous Bois (93, cité des 3 000), des policiers démantèlent fin janvier 2007 un gang de « braqueurs des cités » et saisissent : un lance-roquettes antichar, une grenade, deux pistolets-mitrailleurs, un fusil d'assaut M 16, 400 cartouches (armes de guerre), des gilets pare-balles, des talkie-walkies, une vingtaine de téléphones portables, des gyrophares et des uniformes de la police ².

A Sevran (93), quartier de la Cité-Basse, les policiers saisissent en février 2007 215 kilos de cannabis, 1,5 kilo de cocaïne, 1 pistolet-mitrailleur Uzi (arme de guerre) 1 fusil à pompe, 2 armes de poing et 120 000 euros en espèces ; et procèdent à 18 arrestations ³.

A Grenoble (Isère) une guerre des gangs entre « petits caïds maghrébins des cités grenobloises » a fait plusieurs morts (dont certains par fusillades à la Kalachnikov, en pleine rue) depuis le début 2007. La guerre se fait pour le contrôle du marché du haschisch à Grenoble (en forte croissance, et estimé à 40 000 euros *par jour* par des experts locaux). A Grenoble, les vols à main armée (VMA) ont augmenté de 38 % en 2006 et les séquestrations, de 137 % ⁴.

Au Havre, une armada (brigade des stupéfiants, Groupe d'intervention régional, gendarmerie, douanes, GIGN, 200 personnes au total) démantèle en avril un clan criminalisé composé en apparence de chômeurs RMistes et allocataires d'aides sociales diverses, menant en fait une vie luxueuse et possédant un patrimoine immobilier de plusieurs millions d'euros. Sont alors saisis : plusieurs pistolets-mitrailleurs et pistolets automatiques, les munitions correspondantes en abondance, des gilets pare-balles, des grenades 5 kilos de stupéfiants divers et 95 000 euros en espèces ⁵.

A Epinay sur Seine (93), dans un cellier attenant à un appartement vide du quartier d'Orgemont, la police saisit début avril : 700 000 euros en petites coupures, plusieurs pistolets automatiques et fusils d'assaut Kalachnikov et les munitions correspondantes.

² « Les faux policiers voulaient passer à la vitesse supérieure », Le Figaro, 30/01/2007.

³ Associated Press, 2/02/2007.

⁴ « Grenoble renoue avec la guerre des gangs », Le Figaro, 9/03/2007.

⁵ « Les érémites vivaient comme des nababs », Le Parisien, 1/04/2007.

Prises parmi des dizaines d'autres analogues, ces affaires démontrent à l'envi qu'un nouveau milieu criminel s'est établi dans des « cités sensibles » ou « quartiers chauds » et que, partant de là, les bandes qui le composent vivent du double produit de la vente de stupéfiants et des vols à main armée.

Or l'importance pour le milieu criminel de ces VMA est peu évidente pour le public, ce qui nous amène à l'exposer d'abord.

1°) Le braquage, force structurante du milieu

La société peine à concevoir l'importance majeure du vol à main armée (VMA) pour le milieu. Or c'en est l'activité criminelle-reine. Suscitant l'adoubement du malfrat, le VMA équivaut aussi pour lui à la réserve d'oxygène du plongeur.

Remarquons préalablement que le milieu criminel n'a nul « sens de l'honneur » ; n'éprouve pas la moindre solidarité professionnelle. Il est au contraire très prédateur de lui-même. Imaginons qu'une bande apprenne qu'un *dealer* local dissimule une forte somme. Le « braquer », lui faire avouer où se trouve l'argent – par la torture, si besoin est – n'a que des avantages : des espèces sur le champ disponibles et une victime qui, bien sûr, n'ira pas porter plainte. *Idem* pour un faux-monnayeur, un proxénète, un contrebandier, etc.

Quelle parade, alors, pour jouir paisiblement de cet argent mal acquis ? Être « respecté », réputé brave et implacable. Comment s'acquiert le « respect » dans le milieu ? Par le braquage, activité quasi-militaire suscitant d'autant plus d'échos que les malfaiteurs d'aujourd'hui sont marqués par la culture orale, et que ces « faits d'armes » font vite le tour de « leur » territoire.

Autre cas : dans une cité, un malfaiteur se lance dans le *deal* de haschisch. Rapidement, il fait fortune. Notre « entrepreneur criminel » est illustre dans sa cité – et imité. Les *dealers* prolifèrent donc jusqu'à se concurrencer, vérifiant ainsi la loi des rendements décroissants. Dans la cité, une « guerre de territoire » éclate. De fait, de telles « guerres de gangs » tuent – voir plus haut l'exemple grenoblois.

La guerre va bien sûr faire un gagnant et un perdant – qui devra donc changer de métier – changer de territoire étant bien plus délicat. Peut-il, ce perdant, passer du « hasch » au négoce d'autres stupéfiants (ecstasy, cocaïne, héroïne, etc.) ? Au-delà du strict *deal* de

détail, c'est peu conseillé : ces drogues sont sous contrôle de gangs féroces (Albanais, Turcs, Nigériens, etc.) et là, le risque d'assassinat est plus grave encore. A court terme, quelle option reste-t-il pour se refaire une santé financière en attendant de peaufiner un nouveau « projet criminel » ? Le vol à main armée. Ainsi le « braquage » constitue-t-il à la fois pour le milieu une roue de secours, un rite de passage et un croisement par lequel passe tout futur « beau mec » ou presque.

2°) Le braquage, amorce de la pompe financière criminelle ⁶

Pour une bande en cours de criminalisation – une tendance qui s'affirme au tournant de la décennie 2000 - le braquage est donc une activité majeure, du moins dans une première phase. L'étude de ces bandes et des VMA qu'elles commettent nous permet d'en dresser un signalement schématique :

Les individus opérant au sein de ces bandes sont le plus souvent jeunes et immatures : « Depuis l'âge de 10 ans, ils sont installés dans l'économie parallèle. Ils ne savent rien faire en dehors du « business ». Le braquage est un aboutissement logique... Ici, pour être un mec, il faut faire une attaque à main armée... Ils peuvent partir sur une attaque à main armée de poste et au dernier moment, choisir de braquer le café à côté »... « En général, ils vivent chez leurs parents et vont dépenser leur butin à EuroDisney ». « Nous sommes face à un phénomène nouveau. Avant, on luttait contre des braqueurs qui dévalisaient des banques pendant que des gamins des cités s'en prenaient aux épiceries de quartier. Dorénavant, nous voyons émerger des bandes de jeunes inconnus faisant preuve d'une étonnante maturité criminelle » ⁷.

Cette précocité criminelle, notons le, fait plus ou moins bon ménage avec une grave immaturité psychologique. « Ils peuvent bien aller manger au Mc Do à midi, louer dans la foulée une cassette dans un vidéo-club, puis on les retrouve en plein hold-up ». (*après l'arrestation*) « Ils sont partis en taule avec pour seule inquiétude de savoir s'ils auraient Canal + dans leur cellule et s'ils pourraient recevoir leurs consoles de jeux vidéo ».

⁶ Voir « Les braqueurs avouent l'attaque de douze banques », Le Parisien, 15/12/2001 ; « Les quatre braqueurs adoraient les supermarchés », Le Figaro, 16/01/2001 ; « L'automne fatal des braqueurs issus des cités », Le Figaro, 9/11/2000 ;

⁷ Voir « Les jeunes braqueurs écumaient les supermarchés de France », Le Figaro, 3/09/2002.

Dans leur épisode braquage, ces noyaux ou gangs hyperactifs ont une tendance à la boulimie. En novembre 2000 est ainsi arrêté C., issu de la cité Balzac à Vitry (Val-de-Marne). Evadé d'une maison centrale en août 2000, il a braqué 20 banques en un trimestre, avant de se faire reprendre. En janvier 2001, démantèlement d'une bande qui « multipliait les hold-up jusqu'à satiété, pouvant monter quatre coups par jour, afin d'obtenir leur objectif global fixé à environ 23 000 euros par jour ».

Contrairement au grand banditisme « classique », lui dans sa dernière période (décennies 80 et 90) individualiste – voire « aristocratique » - délocalisé ⁸ et composé d'individus de toutes origines ayant opté seuls pour la voie criminelle, ce nouveau milieu des cités est grégaire, issu de, et implanté dans, des secteurs précis ; il est enfin ethnique, car massivement composé d'éléments issus des seconde et troisième générations de flux migratoires venus d'anciennes colonies africaines et nord-africaines de la France. Exemples :

- Ce gang de braqueurs composé « issus des cités sensibles de Seine Saint-Denis » ⁹,
- Une autre équipe de la Seine Saint-Denis. Pour un policier : « Ils ressemblent à des requins, pas intelligents mais parfaitement adaptés à leur milieu. Tous proviennent de la cité Bel-Air de Montreuil. Ils y vivent, y sont souvent nés et aucun n'essaye de quitter les lieux... » ¹⁰.
- Les nouveaux braqueurs vus par « Le Monde » : « Du jour au lendemain, ils sont passés de l'attaque de la boulangerie au braquage du bijoutier ou du bureau de change... Ils constituent des bandes qui restent dans leur cité... Autrefois, les braqueurs réussissant de gros coups quittaient leur quartier et s'installaient dans des maisons. Ce n'est plus le cas, ce qui rend l'enquête d'autant plus difficile » ¹¹.

Bref, comme le dit un policier, un « nouveau banditisme des cités, qui s'auto-protège dans des zones de non-droit où ils arrosent petits et grands frères ».

⁸ Ce qui n'a pas toujours été le cas. Le milieu a connu des phases de supériorité de gangs ou de clans (en vrac) corses, pied-noirs, lyonnais, etc.

⁹ Voir « Le gang des bureaux de change interpellé », Le Parisien, 6/03/2002.

¹⁰ Voir « Interpellation de braqueurs de bureau de change », Le Figaro, 3/05/2002.

¹¹ Voir « Une nouvelle génération de braqueurs pille les boutiques de luxe », Le Monde, 8/06/2002.

3°) Des « délinquants » ? Non : des criminels

Observons d'abord que ce « nouveau banditisme des cités » relève expressément du crime organisé – et non pas de la « délinquance », juvénile ou autre.

On peut chaparder ou frapper son voisin d'autobus par bravade, traîner dans un hall d'immeuble par ennui, élever un molosse par manque d'amis – on ne braque pas une grande surface, on ne trafique pas les stupéfiants à grande échelle, on ne tue ou on ne séquestre pas ses concurrents sans avoir fait, d'ordinaire et le plus souvent, le choix d'une voie criminelle.

Ce passage au crime organisé de certaines des bandes délinquantes des cités chaudes s'est, comme on l'a vu, amorcé dès le début de la décennie 2000 : voici ce que, dès 2001, constatent des experts de la BRB : « De plus en plus de jeunes montent sur des braquages de fourgons alors qu'ils n'ont pas d'expérience et qu'ils sont mal renseignés... Les banlieues regorgent de candidats au braquage pour qui la vie humaine ne compte pas »¹². Et sans même atteindre ce niveau, les bandes des cités adonnées au trafic de stupéfiants sont bien organisées. Voici l'exemple d'un gang des quartiers Zilina et Vladimir-Komarov de Nanterre (Hauts de Seine). Il est dirigé par un tandem de chefs, se remplaçant l'un l'autre si besoin. Leur stock de drogue est morcelé entre plusieurs appartements du secteur ; les dealers sont encagoulés, des guetteurs surveillent en permanence la zone de trafic. Et quand la police arrive, cette douzaine de malfaiteurs se réfugie dans des appartements de voisins, dont la complicité ou la docilité a été acquise par avance¹³.

Volontaire ou pas, la « docilité » des voisins nous suggère une première caractéristique majeure du crime organisé : le maniement de l'intimidation, pratique invisible, fort efficace – et quasi-impossible à poursuivre en justice. Comme ci-dessus, l'intimidation peut viser l'environnement immédiat de criminels, mais aussi les policiers ou les magistrats. Déclaration d'un policier de la BRI : « Ils [*les nouveaux braqueurs des cités*] ne nous craignent absolument pas... Pour eux, la police, c'est une bande adverse et rien d'autre... Ils nous disent « toi, je vais te faire une fiche, je connais un Roumain, il te mettra une

¹² Voir « La guerre des nouveaux braqueurs », le Nouvel Observateur, 5/02/2001.

¹³ Voir « Nanterre – descente de police : huit trafiquants interpellés dans les cités », Le Parisien, 29/04/2005.

balle dans la tête pour 5 000 balles »¹⁴. Pour la justice, la bande entière assiste au procès d'un complice, profère des menaces ou déclenche une bagarre en plein tribunal, pour impressionner les juges.

Une intimidation d'autant plus crédible que les « intimidateurs » sont eux-mêmes violents – seconde caractéristique du crime organisé : « Des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, extrêmement violents, n'hésitant pas à tirer des coups de feu pour couvrir leur fuite et tous issus de deux cités des quartiers nord de Marseille, la Paternelle et Font-Vert »¹⁵... « De jeunes loubards au sang chaud, particulièrement culottés car frappant au beau milieu de la journée, dont la hardiesse frisait l'aveuglement et la recherche de l'affrontement avec les forces de l'ordre »¹⁶. « Avant, les braqueurs étaient de vrais professionnels, qui ne versaient pas de sang. Aujourd'hui, les malfaiteurs commencent par tirer avant de discuter »¹⁷. Une violence qui devient très visible vers le milieu de la décennie 2000.

4°) Au tournant du XXI^e siècle, le gang : structures, actions, armement

*Création et évolution de bandes criminelles*¹⁸

Soit un petit groupe, voué à accumuler le plus vite possible, le plus d'argent possible. Il lui faut d'abord « amorcer la pompe » comme le dit la sagesse populaire ou pratiquer (pour citer Karl Marx) l'« accumulation primitive du capital ». A ce niveau des choses le vol avec violences (VAV, commis sans arme à feu) est la solution d'évidence :

- Sur l'autoroute A1, à la hauteur du Stade de France, les voitures sont souvent bloquées par des embouteillages. Des jeunes gens fracassent une vitre et repartent vers la cité voisine des Francs-Moisins avec des sacs, serviettes ou valises attrapés à la volée.

¹⁴ « Braquage déjoué contre un bureau de change », Le Figaro, 15/06/2002.

¹⁵ Voir « Marseille : les 70 braquages du gang des quartiers nord », Le Figaro, 15/06/2002.

¹⁶ Voir : « Une école de braquage démantelée dans une cité de Montreuil », Le Figaro, 21/11/2002.

¹⁷ Voir « La sécurité des banques en question », Le Parisien, 13/08/2001.

¹⁸ Voir : « Plusieurs voitures dévalisées sur l'A1 », Le Journal du Dimanche, 27/11/2005 ; « Les voleurs de portables écumaient les trains », Le Parisien, 5/10/2005 ; « Argenteuil : le gang des étourneaux dans la cage », Le Parisien, 28/01/2005.

- Dans le RER, trois malfaiteurs dotés de bombes lacrymogènes volent les portables, baladeurs ou lecteurs MP3 de voyageurs brutalisés ou intimidés.

- A Argenteuil une bande d'une vingtaine de malfaiteurs, assemblée autour d'un noyau dur de trois individus, envahit les magasins et s'empare à la volée de ce qui leur tombe sous la main, remontant ainsi toute une rue, boutique après boutique, avant de disparaître.

Ces groupes sont éphémères : elles disparaissent (souvent) ou passent au stade supérieur. Quelques exemples, classés par sophistication et puissance croissantes : ¹⁹

- Dans la cité de La Devèze sise à Béziers (Hérault), une bande de trafiquants de stupéfiants est démantelée en novembre 2002. Dix malfaiteurs de 16 à 21 ans, sans profession, au train de vie conséquent: vêtements de marques, bijoux coûteux, voitures de sport luxueuses. Un kilo d'héroïne et trois BMW de grosse cylindrée sont saisis.

- Dans l'Hérault toujours, une « PME de la drogue » est démantelée en décembre 2004. 22 individus originaires des mêmes villages sont mis en examen, une tonne de résine de cannabis saisie. Une organisation complexe leur permet d'importer des tonnes de haschisch du Maroc par lots de 200 kilos, avec escale en Espagne. Plus malins que d'autres, ils vivent discrètement dans des quartiers résidentiels et des villas cossues.

- En février 2005, sur la côte d'Azur, démantèlement d'un gang opérant dans le vol de voitures de luxe (Mercedes, BMW, etc.), vers la Tunisie, la Libye et les Emirats Arabes Unis, via le port de Fos sur Mer. Dirigé par le caïd d'une cité cannoise (évadé par hélicoptère de la prison de Draguignan en mars 2001 et jamais repris) le gang avait « exporté » depuis 2002 de 3 à 400 véhicules, repérés grâce à un important travail de renseignement, puis volés par *car-jacking* ou *home-jacking* ²⁰. Une activité criminelle qui n'est pas l'apanage du Midi : dès 2003, un magistrat des Hauts-de-Seine dénonçait la présence d'un « réseau organisé et structuré d'exportation de voitures volées... Une pratique courante dans le département » ²¹.

¹⁹ Voir : « le réseau fonctionnait comme une PME d'import-export », Le Parisien, 12/12/2004 et « Les jeunes trafiquants vivaient comme des nababs », Le Parisien, 2/11/2002.

²⁰ Voir : « Les grosses Allemandes traversaient la Méditerranée », Journal du Dimanche, 13/02/2005.

²¹ Voir : « 3 ans fermes requis contre le braqueur de Porsche », Le Parisien, 28/10/2003.

- A Marseille, la police démantèle en novembre 2004 un gang international de narco-trafiquants (Amérique du sud, Martinique, Espagne, Italie et France). Ce gang achète la cocaïne par kilos et réalise des profits se chiffrant en millions d'euros. 35 kilos de cocaïne sont saisis, avec 16 kilos de haschisch, un LRAC, une vingtaine d'armes de poing, des grenades, des explosifs, etc.

- Enfin, en octobre 2005, la police découvre au Perreux (Val de Marne) un laboratoire de transformation de pâte-base en cocaïne. Sur les lieux : 39 kilos de cocaïne, 10 000 euros en espèces, des produits chimiques et un arsenal : fusils d'assaut, pistolets-mitrailleurs, armes de poing, fusils à pompe, gilets pare-balles, gyrophares, etc.

*Des gangs disposant en abondance d'armes de guerre*²²

- En décembre 2004, la police découvre, dans un box sis à Boulogne (Hauts de Seine) : un LRAC, 2 fusils à pompe, 1 Kalachnikov, 1 pistolet-mitrailleur, 3 pistolets automatiques, 9 kilos d'explosif type plastic, ± 50 détonateurs, 6 grenades et 4 gilets pare-balles.

- En novembre 2005, une perquisition conduite au cœur d'une cité de Trappes (Yvelines) permet de découvrir : 6 fusils d'assaut, dont 4 Kalachnikov, 8 pistolets automatiques, 1 grenade antichar, 9 kilos d'explosifs, 1 fusil à lunette, 20 mètres de mèche lente et plusieurs détonateurs et minuteurs.

De telles révélations sont fréquentes. A qui sont destinées ces armes ? Selon un policier « au banditisme montant des jeunes de cités ». Nous aborderons ce point plus bas. Où sont elles en tout cas stockées ? « Les trafiquants d'armes entreposent leur matériel dans les caves ou dans les tours HLM parce qu'ils savent qu'on a du mal à les investir sans se faire repérer » (un autre policier). Notons enfin que ces armes ne servent pas à des débutants. Lors d'une attaque de fourgon commise près de Lyon en octobre 2002, les experts constatent que les assaillants sont « des professionnels connaissant exactement l'angle de tir permettant de pulvériser la porte arrière ».

Cet ensemble d'entités criminelles de toute taille, plus ou moins récentes, structurées et armées n'en constituent pas moins un ensemble, une « scène ». Or dans la seconde par-

²² Voir : « Un trafic d'armes démantelé au cœur d'une cité des Yvelines », Le Figaro, 19/11/2005 ; « 24 interpellations pour des braquages », Le Figaro, 18/10/2005 ; « Bois-Colombes : la planque du braqueur évadé abritait des armes », Le Parisien, 1/10/2005 ; « Un stock d'armes caché dans un box », Le Parisien, 14/12/2004 ; « Villejuif (94) : découverte d'un arsenal », Le Parisien, 31/11/2002 ; « Un convoyeur de la Brink's tué dans une attaque de fourgon près de Lyon », Le Monde, 12/10/2002 ;

tie de la décennie 90, cette scène connaît de fort remous, et évolue rapidement. Un clignotant crédible, celui des VMA, nous le signale.

5°) Sur une scène chaotique, les règlements de compte²³

Autre symptôme de la gestation d'une scène criminelle : son effervescence, constatable et mesurable par les règlements de compte qui s'y commettent. Constamment menacé par l'anarchie, un milieu criminel n'est en effet jamais spontanément stable et mature ; seule la présence de « parrains » et de « juges de paix » font que le calme y règne – du moins en surface et selon des cycles plus ou moins longs. Qui dit désordre durable (guerres de gangs, règlements de compte,...) dit donc souvent jeunesse et immaturité.

Or au niveau national, vers les années 2004-2005, les règlements de compte entre bandes de cités en cours de criminalisation (enlèvements, assassinats ou tentatives...) marquent clairement un désir d'instauration d'une « justice privée » - bien sûr expéditive. Quelques exemples :

- En janvier 2005, sur le *parking* d'un *fast-food* de Honfleur (Calvados), plusieurs individus cagoulés tirent à l'arme de poing sur deux jeunes, dont l'un est blessé sérieusement,
- En février 2005 à Goussainville, Val d'Oise, un jeune homme 22 ans, est assailli par dix agresseurs qui lui tirent dessus ; il est sérieusement blessé.
- En mars 2005, un jeune malfaiteur résidant à Sartrouville, dans la cité des Indes, déjà condamné pour trafic de cannabis, est retrouvé égorgé à La Frette sur Seine (Val d'Oise).
- En juin 2005, à la cité des 4 000 de La Courneuve (Seine Saint-Denis) un enfant de 11 ans, est tué par une balle perdue, lors d'un échange de coups de feux entre deux clans familiaux criminalisés rivaux,

²³ Voir « Arrestation des tireurs de Honfleur », Journal du Dimanche, 30/01/2005 ; « Les guerres de gangs tuent de plus en plus », Le Parisien, 30/01/2005 ; « Val d'Oise : un blessé dans un règlement de comptes », Le Parisien, 13/02/2005 ; « Règlement de compte : un jeune dealer égorgé à sa sortie de prison », Le Parisien, 6/03/2005 ; « Un enfant victime de l'affrontement de deux bandes rivales à La Courneuve », Le Monde, 21/06/2005 ; « Clamart : ils avaient séquestré et roué de coups leur victime », Le Parisien, 4/07/2005 ; « Colombes : le règlement de comptes finit devant le tribunal », Le Parisien, 12/07/2005.

- En juillet 2005, un jeune malfaiteur de Clamart (Hauts de Seine) est séquestré et roué de coups par d'ex-complices qui veulent lui soutirer son argent.

- En juillet 2005 encore, à la cité des Fossés Saint-Jean de Colombes (Hauts de Seine) 6 ou 7 individus entreprennent de kidnapper un jeune homme (dont c'est le second enlèvement...) et de le jeter dans le coffre d'une voiture. La police établit qu'il s'agit d'un règlement de compte, suite à une transaction sur un kilo de haschisch ayant mal tourné.

6°) Un nouveau milieu des cités ?

Comment entre-t-on aujourd'hui dans le « business » criminel ?

En pareil cas, l'urgence est d'amorcer la pompe ; de vite susciter du *cash*. Le plus simple est ici le braquage bas de gamme : petits commerces, supermarchés, etc. Aguerriés, les braqueurs survivants (suite au processus darwinien évoqué plus haut) ciblent alors les banques ou autres détenteurs de fonds : hypermarchés, bureaux de poste, etc., tout en transmettant leur « savoir-faire » aux petits frères ou aux copains. En février 2002, des policiers du Val-de-Marne évoquent ainsi l'« école de braquage » de la cité Balzac, à Vitry. Au total cinq équipes d'une dizaine de membres, qualifiés de « serial-braqueurs » par les policiers, car attaquant les banques de la banlieue sud-est de Paris jusqu'au Luxembourg, en enfilade et au culot, sans repérage ni préparatifs, et compensant le faible rendement de leurs actions en multipliant les cibles attaquées.

D'autres types de hold-up permettent d'accumuler vite du capital : les vols de fret et ces formes modernes du vol de véhicule ou du cambriolage apparues quand les serrures et systèmes de blocage des voitures ont dépassé en complexité les capacités techniques de jeunes malfaiteurs non qualifiés. Le *home-jacking* est le vol de voiture au domicile de la victime, souvent la nuit, pendant son sommeil. Le *car-jacking*, ou vol de voiture avec violences, consiste à s'emparer du véhicule à l'aide d'une arme blanche ou d'une arme lacrymogène à un feu rouge ou au parking, ou en simulant un accident. Le véhicule est en général revendu « encore chaud » pour un prix minime ; le tout étant ici de faire du « cash » rapidement. Les véhicules rapides sont parfois utilisés pour des « go-fast » (convoyage de cannabis en convoi à grande vitesse) entre l'Espagne et les cités de Paris, Lyon ou Marseille.

Une symptomatique vague de braquages

Or de tels braquages bas de gamme, *car-jacking* etc. se multiplient vers la fin des années 90, constituant autant de symptômes du déferlement d'une « nouvelle vague » criminelle. Qui plus est, ces VMA à la va-vite, ces opérations de novices, ne constituent pas un bref épisode, une bouffée criminelle. C'est une tendance continue, depuis la fin des années 90 jusqu'à décembre 2005. Le nombre total des VMA peut bien baisser depuis un pic atteint en 2000, le nombre de braquages « de début de partie » dans ce total est massif, et se maintient à un niveau élevé.

Ainsi, notre recherche portant sur environ 450 braquages (voir en annexe) commis entre 2000 et 2007, trois catégories apparaissent clairement. 5% environ relèvent plutôt du cinéma comique (amateurs équipés d'armes factices qui tombent en pièces en pleine action, papiers d'identité perdus sur les lieux du crime,...), 10% de ces VMA sont commis par des individus isolés et indéfinissables, 25% sont le fait d'équipes de pros du grand banditisme classique, et 60% d'entre eux offrent tous les caractères du braquage d'« apprentis » : cibles opportunistes (bars-tabacs, stations-service, supermarchés, pharmacies), équipes réduite, équipement, *modus operandi*, lieu de l'action, taux d'arrestations ultérieures, etc.

Qui opère ? Où et comment ? Dès août 2001 la SIACI, un groupe de services d'assurance, souligne que « Les représentants des fabricants de bijoux ... ne peuvent quasiment plus se déplacer dans le sud-est de la France. Les compagnies d'assurance excluent la région du Rhône de leurs couvertures ». Qui pousse ces VRP à de telles stratégies d'évitement ? En juin 2002, des experts de la Brigade de Répression du Banditisme tentent un diagnostic. Ce sont « essentiellement des jeunes de banlieue particulièrement culottés, visant des pharmacies ou des bijouteries qui sont [*alors*] des cibles faciles ». Cibles faciles pour débutants, donc.

Pourquoi ces braquages – au delà de la simple subsistance et de la frime (voitures, vêtements de marque, « admiratrices » séduisantes, vacances luxueuses, cocaïne offerte à tout va, virées en boîtes ou parcs d'attraction,...) ? Pour entrer dans le « business » sérieux. Un petit « dealer de porte cochère » a fait connaissance de fournisseurs et veut se mettre à son compte. Il sait où se procurer du haschisch en gros (Maroc) ou de la cocaïne par kilo (Pays-Bas). Manque l'argent – et donc, passage par la phase braquages. Son objectif ultime ? Etablir une façade honnête, derrière laquelle choisir de loin en loin

un « coup » très lucratif – qui permet en prime de ne pas perdre la main. Est ainsi démantelé en mai 2003 un gang de braqueurs ayant délesté, un an avant, un fourgon de 2 millions d’euros. Entre temps, l’équipe avait acheté un salon de coiffure, une supérette, un cybercafé, et s’apprêtait à s’offrir un hôtel à Marrakech (Maroc). En octobre 2005, un autre braqueur de DAB est arrêté, alors qu’il allait s’offrir un fast-food avec ses « économies »²⁴.

L’origine (« de banlieue ») des nouveaux malfaiteurs, les secteurs (cités et quartiers) en cause... Ces touches successives permettent d’esquisser une première silhouette de ce nouveau milieu : des bandes de malfaiteurs jeunes, dynamiques, issus de quartiers suburbains – sur lesquels ils semblent posséder une emprise telle, que la circulation de l’argent et des biens précieux y devient problématique.

La tendance ne fait que se confirmer en 2006 :

- Dans ce département-test en matière criminelle qu’est la Seine Saint-Denis, les vols avec violence (VAV) sont toujours plus souvent le fait de « bandes d’adolescents ultra-violents ». 52 % des auteurs de ces VAV interpellés en 2005 étaient mineurs, ils sont 69% en 2006. Des VAV qui en 2006, ont encore augmenté dans ce département de 15, 95 % - et restent à 90 % impunis. Notons encore qu’en Seine-Saint-Denis, les « atteintes volontaires à l’intégrité physique » atteignent un taux moyen départemental de 19,6 % (moyenne nationale, 7,2%) – et que les atteintes aux biens ont, elles, encore augmenté de 10 % en 2006²⁵.

- Un cran au-dessus des vols avec violence, les vols à main armée, toujours plus souvent perpétrés par des « nouveaux braqueurs » qui « débarquent à cinq ou six en fin de journée... *venant souvent des cités voisines* [souligné par nos soins], ils compensent leur manque d’expérience par l’ultraviolence... »²⁶.

- Pour l’expert Doron Lévy, s’exprimant dans la revue professionnelle *Le Bijoutier* (mars 2007) « Les criminels organisés en bandes locales et *vivant souvent à proximité des grandes villes* [souligné par nos soins] sont les individus les plus dangereux. prenant

²⁴ Voir : « Ils braquaient pour acheter une sandwicherie », *Le Parisien*, 8/10/2005.

²⁵ « Dans le 93, les mineurs commettent deux-tiers des vols violents », *Le Figaro*, 19/01/2007.

²⁶ « Les nouveaux braqueurs changent de cibles », *Le Figaro*, 17/03/2007.

beaucoup de risques d'être reconnus et identifiés, ils agissent de façon très violente face à toute contrariété lors de l'acte ».

- Contrairement à la tendance à la baisse constatée dans les autres réseaux bancaires, les VMA ont, en 2006, augmenté de 3,7% en 2006 à la Banque Postale (254 braquages cette année-là. Explication de la banque : « nous sommes quasiment les seuls présents au cœur des quartiers sensibles »²⁷.

Tels sont donc les signes, les faits et les analyses qui nous permettent d'établir qu'un nouveau milieu, issu des cités « sensibles », s'installe dans le paysage criminel français.

Pour finir cette étude, une ultime question à propos de ce nouveau milieu. Y a-t-il des contacts, une coopération, entre lui et le grand banditisme « classique » ? Pas encore. Pour l'instant, dit un commissaire de la BRI « Ils s'observent avec méfiance. Mais ils commencent à se croiser dans les cours de promenade des prisons et donc, à se connaître physiquement. A terme, les jeunes voyous pourraient servir de soldats à des équipes de professionnels séduits par leur audace et leur violence, alors qu'eux-mêmes sont souvent embourgeoisés, pour ne pas dire ramollis par l'abus d'alcool et de drogue ».

Ainsi donc la menace plane. Mais elle n'est pas la seule : on a vu les premières « touches » entre des réseaux terroristes-salafistes et des bandes de malfaiteurs, issus des mêmes territoires. Deux voies de recherche pour la criminologie expérimentale moderne.

²⁷ « La Banque postale dans la mire des braqueurs », Le Figaro, 21/02/2007.

Annexe

Combien ça coûte ? Combien ça rapporte ? (début 2007)

COÛT - Armes de guerre

Fusil d'assaut Kalachnikov : ± 1 000 euros en région parisienne (100 euros en Albanie),

Pistolet automatique : de 1000 à 1 500 euros,

Un kilo de dynamite : de 2 à 3 000 euros.

Un lance-roquettes antichar (type *bazooka*) à un coup : de 3 à 4 000 euros

L'achat se fait aussi par lots. Exemple : un fusil d'assaut Kalachnikov et deux pistolets automatiques issus de l'ex-Yougoslavie, neufs et dotés de munitions : 5 000 euros.

COÛT - Faux documents d'identité

Fausse carte nationale d'identité ou faux permis de conduire : de 700 à 1000 euros selon qualité. Carte grise vierge : de 150 à 200 euros ; prête à l'emploi : ± 800 euros.

PROFIT - Un braquage de banque

Selon un syndicat professionnel des établissements de crédit, un vol à main armée (ci-après VMA) réussi rapporte environ 15 000 euros, chiffre qui cache bien sûr des disparités majeures.

PROFIT - Un braquage de bijouterie

Selon un syndicat professionnel des bijoutiers, un VMA (réussi) coûte en moyenne 600 000 euros au commerçant – mais bien sûr, les bijoux ne sont ensuite « fourgués » qu'à 20 ou 30 % de leur prix affiché.

PROFIT - Un braquage de camion de fret

Selon l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), un VMA coûte en moyenne 150 000 euros au transporteur (soit ± 10 fois plus qu'un braquage de banque moyen) – mais ensuite, les marchandises ne sont « fourguées » qu'à 20 ou 30 % de leur prix affiché. Au total, les vols de fret coûtent à la profession environ 360 millions d'euros par an.

Version complète du document (65 pages) sur le site du Département de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines :

www.drmcc.org

(en page d'accueil « Braquages »)